

N° 31 . 06 Mars 2020

**District Haute-Vienne****Siège social :**

4 rue de La Rochefoucauld  
87000 LIMOGESH

**Accueil :****Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr)**Site internet :**

<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>

**Adresse postale :**

BP 1036  
87050 LIMOGES Cedex

**Horaires d'ouverture des****Bureaux :**

Du lundi au Vendredi :  
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00

**ANNULATION DES RENCONTRES**

En raison des importantes précipitations de ces derniers jours, et des arrêtés municipaux reçus et à venir, le District de Football de la Haute-Vienne décide de annuler et de reporter à une date ultérieure toutes les rencontres départementales seniors, jeunes, féminines, se disputant sur herbe comme sur synthétique et stabilisé, prévues les 07 et 08 Mars 2020. Cette mesure s'applique au championnat interdistricts féminines à 11 se disputant en Creuse et Corrèze.

\*\*\*\*\*

**Les tirages des 1/4 de Finale des Coupes et Challenges U17et U15 auront lieu le :**

**Mardi 10 Mars 2020**  
**à 15h00**  
**au siège du District**

**Les Clubs disponibles sont invités à assister à ces tirages.**

**Agenda**

Lundi 09 mars 2020 à 18H30 :  
Commission Technique

Lundi 09 Mars 2020 à 19H00 :  
Réunion avec Sport Universitaire

Jeudi 12 mars 2020 à 18H30 :  
Appel

Jeudi 12 mars 2020 à 18H30 :  
Statuts et Règlements

**Sommaire:**

**Procès-verbaux :** 0 0 p 2 à 12  
Championnats Seniors - Jeunes .  
. Foot Féminin - Arbitrage

**Partenaires :** 0 0 0 0 p 13

**Rédactionnel :** 0 0 0 p 14 à 16  
Le point sur le Championnat -  
Section sportive Football Collège  
Anatole France



## POLE COMPETITIONS

# COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

REUNION DU 04 MARS 2020  
PV N. 31

**PRESENTS** : MM. PRINSAUD - ROUDIER . GIRAUD - GASCHET (CDA) - ZABALETA

**EXCUSES** : MM. VILLEGER . BALOUFFAUD - FRUGIER

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

\*\*\*\*\*

### D1 CREDIT AGRICOLE :

#### **MATCH N. 50012.2 LE PALAIS (2) È EYMOUTIERS D1 DU 08/02/2020**

Vu la décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 1/02/2020 donnant match perdu à l'équipe de EYMOUTIERS,

La Commission,

- Se conforme à cette décision
- Et homologue le résultat suivant :

**LE PALAIS (2) : 3 (3 points) È EYMOUTIERS : 0 (-1 point)**



## SENIORS D5 :

### **MATCH N. 50916.1 AZAT LE RIS É FRATERNELLE FOOT (2) D5 POULE A DU 15/12/2019 reporté au 01/03/2020**

Vu les précisions portées sur le mail de l'US FRATERNELLE FOOT,  
La Commission,

- Constate le forfait de FRATERNELLE FOOT
- Enregistre le résultat suivant :

**AZAT LE RIS : 3 (points) É FRATERNELLE FOOT (2) : 0 (-1 point)**

Le club de FRATERNELLE FOOT sera débité de la somme de 48" pour son 1er forfait.

### **MATCH N. 51051.1 LA MEYZE É FC 2 VALLEES (2) D5 POULE C DU 15/12/2019 reporté au 01/03/2020**

Vu les précisions portées sur le mail du FC 2 VALLEES,  
La Commission,

- Constate le forfait du FC 2 VALLEES
- Enregistre le résultat suivant :

**LA MEYZE : 3 (3 points) É FC 2 VALLEE (2) : 0 (-1 point)**

Le club du FC 2 VALLEES sera débité de la somme de 48" pour son 1er forfait.

### **MATCH N. 50949.2 LA GENEYTOUSE (2) É LA PORCHERIE D5 POULE B DU 08/03/2020 A 13H00**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Vu le mail de LA GENEYTOUSE accepté par LA PORCHERIE ;

La Commission donne match à jouer le 08 Mars 2020 à 15H00 sur le terrain de LA GENEYTOUSE.

## COUPE ET CHALLENGES :

La Commission enregistre les résultats des 1/16ème de finale de la Coupe de la Haute-Vienne et du Challenge des Réserves, du 3ème tour du Challenge du District Marcel PAILLER et du tour de régularisation du Challenge Georges Var.

## COUPE DE LA HAUTE-VIENNE

Les clubs qualifiés pour les 1/8ème de finale sont les suivants :

R1 : FEYTIAT

R2 : AFP LIMOGES . LE PALAIS/VIENNE . RILHAC RANCON . AIXE/VIENNE

R3 : PANAZOL . ST LEONARD . ST JUNIEN . USECC . ALOUETTE

D1 : OCCITANE . BEAUNE LES MINES . ST BRICE

D2 : MAYOTTE . NEXON

Plus LIMOGES VIGENAL ou LIMOGES SLANDOUGE à jouer le 11/03/2020 à 20H00



## CHALLENGE DU DISTRICT

La Commission procède au tirage du tour de régularisation qui aura lieu les 21 et 22 Mars 2020

Les clubs de MAYOTTE . OCCITANE . NEXON . ST BRICE . BEAUNE LES MINES

Ne pouvant plus rentrer en Challenge du District (encore qualifiés en Coupe de la Haute-Vienne) seront remboursés de leur engagement.

## CHALLENGE DES RESERVES

### MATCH N. 52185.1 BOISSEUIL (2) Ë VERNEUIL (2) CHALLENGE DES RESERVES DU 23/02/2020

Vu la décision de la Commission Statuts et Règlements en date du 27/02/2020 donnant les prolongations à jouer,

La Commission,

- Se conforme à cette décision
- Dit prolongation à jouer le 22/03/2020 à 13H30 sur le terrain de BOISSEUIL

Les deux équipes devront se présenter dans leurs compositions initiales telles qu'indiquées sur la feuille de match du 23/02/2020.

Les clubs qualifiés pour les 1/8ème de finale sont les suivants :

CHATEAUNEUF NEUVIC (2) . LIMOGES LANDOUGE (2) . AFP (2) . USECC (2) . BEAUNE LES MINES (2) . ST LOUIS/VAL (2) . AIXE/VIENNE (3) . RILHAC RANCON (2) . ISLE (3) . VERNEUIL (2) ou BOISSEUIL (2) . ST BRICE (2) . FOOT SUD (2) . ASPPT LIMOGES (2) LAFARGE (2) . LE PALAIS (2) . BERSAC (2)

## CHALLENGE GEORGES VAR

Les clubs qualifiés pour les 1/8ème de finale sont les suivants :

CAPO LIMOGES . AZAT LE RIS . FLAVIGNAC . NOUIC/MEZIERES . ST HILAIRE LES PLACES . ST PARDOUX . LE THEIL LES BILLANGES . ST MAURICE LES BROUSSES . CHAILLAC/SAILLAT . CIEUX/VAULRY . PEYRILHAC . ST SORNIN LEULAC . COUSSAC BONNEVAL . FOLLES/FROMENTAL . ROYERES . LA BAZEUGE

## CALENDRIER

Tour de régularisation Challenge du District : les 21 et 22 Mars 2020.

### 1/8ème de Finale :

Coupe Haute-Vienne, Challenge de Réserves, Challenge Georges Var : les 11 et 12 Avril 2020.

### ¼ de finale :

Coupe Haute-Vienne, Challenge du District, Challenges des Réserves, Challenge Georges Var : les 25 et 26 Avril 2020

**½ Finales Coupe de la Haute-Vienne :**

1ère demie finale le mercredi 20 Mai 2020 à 20H00

2ème demie finale le jeudi 21 Mai 2020 à 16H00

**½ finales Challenge du District, Challenge des Réserves, Challenge Georges Var :**

le Jeudi 21 Mai 2020 à 15H00

**Finales :**

Les 30 ou 31 Mai 2020 pour Challenge du District, Challenge des Réserves, Challenge Georges Var.

Le lundi 1er juin 2020 à 17H00 pour la Coupe de la Haute-Vienne

**MISE A JOUR DU CALENDRIER :****MATCHES A JOUER LE :**

**22 MARS 2020**

**A 15 H :**

**D1 :**

- N. 50057.1 ST BRICE - BEAUNE LES MINES du 01/03/2020

**D2 INTERSPORTS :****POULE A :**

- N. 50132.1 LIMOGES MAYOTTE / US BESSINES/MORTEROLLES (2) du 26/1/2020 à 15H00 à SEREILHAC
- N. 50119.1 LUSSAC LES EGLISES / ST PRIEST TAURION du 8/12/2019
- N. 50087.1 USECC (2) . AMBAZAC du 19/10/2019
- N. 50088.1 ST VICTURNIEN . BESSINES (2) du 20/10/2019
- N. 50110.1 ROUSSILLON (2) . NANTIAT du 19/01/2020

**POULE B :**

- N. 50159.1 LA GENEYTOUSE . FEUILLARDIERS du 17/11/2019
- N. 50188.1 BOISSEUIL . ST LEONARD (2) du 01/03/2020

**D3 SUPER U :****POULE A :**

- N. 50225.1 ABBSJLC (2) / ST GEORGES LES LANDES du 2/2/2020

**POULE B :**

- N. 50291.1 SUSSAC / LA CROISILLE/LINARDS du 17/11/2019
- N. 50292.1 LIMOGES ASPTT / AUREIL/EYJEAUX du 16/11/2019 : S. 21 mars 2020 à 20 H
- N. 50289.1 ST MARTIN TERRESSUS . ELAN SPORTIF du 17/11/2019

**POULE C :**

- N. 50377.1 BEAUNE LES MINES (2) . LIMOGES KURDES du 19/01/2020
- N. 50385.1 SOLIGNAC (2) . FOOT SUD (2) du 01/03/2020 le 21/03/2020 à 20H00

**POULE D :**

- N. 50428.1 LIMOGES LANDOUGE FOOT (2) / SEREILHAC du 10/11/2019
- N. 50455.1 CONDAT (2) . LAFARGE (3) du 01/03/2020

**D4 :****POULE A :**

- N. 50492.1 VEYRAC (2) / ES N.M. du 17/11/2019
- N. 50494.1 PEYRILHAC / CIEUX VAULRY du 10/11/2019

**POULE B :**

- N. 50556.1 E. RAZES/MAGNAC LAVAL / BEAUNE LES MINES (3) du 17/11/2020

**POULE C :**

- N. 50620.1 ST JUST LE MARTEL (2) / EYMOUTIERS (2) du 22/12/2019
- N. 50633.1 ST LEONARD DE NOBLAT (3) / E. ST JULIEN LE PETIT/BUJALEUF du 24/11/2019
- N. 50634.1 LIMOGES ASPTT (2) / FC OCCITANE (2) du 22/12/2019

**POULE D :**

- N. 50681.1 USECOUZEIX/CHAPTELAT (3) / VERNEUIL SUR VIENNE (3) du 2/2/2020
- N. 50720.1 PAYS AREDIEN (2) . ST MAURICE LES BROUSSES du 01/03/2020

**POULE E :**

- N. 50736.1 ST PRIEST S/AIXE (2) / LIMOGES ST LOUIS/VAL (2) DU 22/9/2019
- N. 50753.1 ST VICTURNIEN (2) / FCCL (2) du 17/11/2019 à 13H
- N. 50782.1 LANDOUGE (3) . ROCHECHOUART (2) du 01/03/2020

**D5 :****POULE A :**

- N. 50913.1 DB BERSAC (2) / AMICALE FRANCO PORTUGAISE (3) du 8/12/2019
- N. 50921.1 FOLLES/FROEMNTAL (2) . ST JOUVENT (2) du 01/03/2020

**POULE B :**

- N. 50954.1 LA GENEYTOUSE (2) / CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER (3) du 17/11/2019 à 13H
- N. 50976.1 ST JUST LE MARTEL (3) / LA PORCHERIE du 8/12/2019 : à 13 H

**POULE C :**

- N. 51055.1 VAYRES (2) / FEUILLARDIERS (2) du 26/1/2020

\*\*\*\*\*



**MATCHES REMIS A UNE DATE ULTERIEURE**  
**(PROGRAMMES INITIALEMENT LE 19 JANVIER 2020) :**

**D2 INTERSPORTS :**

**POULE A :**

- N. 50095.1 LUSSAC LES EGLISES / ST VICTURNIEN DU 17/11/2019

**POULE B :**

- N. 50159.1 LA GENEYTOUSE / US FEUILLARDIERS DU 17/11/2019

**D4 :**

**POULE D :**

- N. 50685.1 VERNEUIL SUR VIENNE (3) / FC BOISSEUIL (2) du 17/11/2019

**D5 :**

**POULE A :**

- N. 50891.1 ST GEORGES LES LANDES (2) / FRATERNELLE FOOT (2) du 17/11/2019

**L'animateur de la commission,**

**Jean-Luc PRINSAUD**

## COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES

**REUNION DU 03 MARS 2020**

**PV N.26**

**PRESENTS : MM. VERGONZANNE . CASSAT . PIRRON . SEJOTTE**

**EXCUSES : MM. BARRAT . PLEINEVERT**

\*\*\*\*\*

**Les tirages des 1/4 de Finale des Coupes et Challenges U17et U15 auront lieu le :**

**Mardi 10 Mars 2020**  
**à 15h00**  
**au siège du District**

**Les Clubs disponibles sont invités à assister à ces tirages.**

**➔ Les Clubs vainqueurs des Challenges U19 U17 et U15 Saison 2018/2019 sont invités à les restituer au siège du District pour remise en jeu. MERCI**



### Finales des Coupes et Challenges Jeunes :

Au Palais sur Vienne le **samedi 06 Juin 2020** :

U15 - Challenge Roger Léger et Coupe Consolante

U17 - Challenge Maurice Bonnet et Coupe Consolante

A St Léonard de Noblat le **samedi 30 Mai 2020** : U19 Challenge Jean Roche

Ci-dessous le calendrier prévisionnel de la 2<sup>ème</sup> phase championnat 2019/2020 :

### D87/CJ / CALENDRIER U19/U17/U15 2<sup>ème</sup> PHASE 2019/2020

DATE S	04/01	11/01	18/01	25/01	01/02	08/02	15/02	22/02	29/03	07/03	14/03	21/03	28/03
U19				xxxx x	xxxxx x	xxxxx x	xxxxx xx	xxxx x			R4		R5
U17/D 1	xxxxxx x	xxxxx	xxxxx	xxxx x	xxxxx x	xxxxx x	xxxxx xx	xxxx xxx		Coupe regul	J4	Coupe 1/4	J5
U17/D 2	xxxxxx x	xxxxx	xxxxx	xxxx x	xxxxx x	xxxxx x	xxxxx x	xxxx xxx		Coupe regul	J4	Coupe 1/4	J5
U15/D 1	xxxxxx x	xxxxx	xxxxx	xxxx x	xxxxx x	xxxxx x	xxxxx xx	xxxx x		Coupe régul	J4	Coupe 1/4	J5
U15/D 2	xxxxxx x	xxxxx	xxxxx	xxxx x	xxxxx x	xxxxx xx	xxxxx xx	xxxx x		Coupe régul	J4	Coupe 1/4	J5

DATES	04/04	11/04	18/04	25/04	01/05	02/05	09/05	16/05	21/05	23/05	30/05	06/06	13/06
U19	R6	R7					R8			R9	FINALE COUPE		
U17/D 1	J6	J7	MR				J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUP E	
U17/D 2	J6	J7	MR				J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUP E	
U15/D 1	J6	J7	MR				J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUP E	
U15/D 2	J6	J7	MR				J8	MR	Coupe 1/2	J9		COUP E	

Le animateur de la Commission  
**Bernard VERGONZANNE**

Le secrétaire de Commission  
**Claude CASSAT**

## COMMISSION FOOTBALL FEMININ

REUNION DU 03 MARS 2020  
P.V. N° 25

**PRÉSENTS:** MMES MUHLEBACH . FLACASSIER - NOIRE - MACARIE . MM. PEYMIERAT . RAMPNOUX . DEFAYE . BARRAT . GIRAUD . THARAUD - DUPUY (PAR COURRIEL)



\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

\*\*\*\*\*

## Coupe Haute-Vienne à 8

### 1/8èmes de finale :

#### **MATCH N° 51818.1 LA GENEYTOUSE (1) / SAUVIAT (1) NON JOUE DU 01/03/2020**

La Commission demande aux deux équipes de prendre contact afin de trouver une date pour jouer ce match avant fin mars 2020.

La date du tirage au sort des prochains tours sera communiquée aux clubs prochainement.

### La secrétaire de séance :

**Aude MUHLEBACH**

\*\*\*\*\*

### **REUNION DU 03 MARS 2020**

**P.V. N°26**

**PRÉSENTS:** MMES MUHLEBACH . FLACASSIER - NOIRE - MACARIE . MM. PEYMIRAT . RAMPNOUX . DEFAYE . BARRAT . GIRAUD . THARAUD - DUPUY (PAR COURRIEL)

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

\*\*\*\*\*

## Championnat Interdistrict à 11

### **D1 :**

Tous les matchs non joués de la journée n°5 du 29/02 et 01/03/2020 sont reportés au week-end des 11 et 12/04/2020.

### **D2 :**

#### **MATCH N° 523325.1 SAINT PANTALEON (1) / EGLETONS (1) DU 29/02/2020**

En raison de l'arrêté municipal sur le terrain de SAINT PANTALEON, le match est remis au 11/04/2020, même terrain, même horaire.



### **RAPPEL : Que faire en cas de forfait ?**

C'est au club forfait de prévenir :

- Le district 87 via ZIMBRA.
- Le club adverse via soit l'annuaire des dirigeants (qui sera envoyé par courriel aux clubs) ou via le correspondant du club.
- La CDA du lieu de la rencontre, afin que l'arbitre de la rencontre soit informé du forfait :
  - CDA Haute-Vienne : Pierre GASCHET 06 24 69 13 84
  - CDA Creuse : Georges CHANUDET 06 70 92 38 51
  - CDA Corrèze : Franck BESSE au 05 55 17 74 06 jusqu'au samedi matin inclus ou Jean-Claude BROC au 06 86 92 14 00

## **Coupe du Limousin à 11**

Les ½ finales prévues les 11 et 12/04/2020 sont reportées à une date ultérieure.

Les clubs seront informés dès qu'une nouvelle date sera connue ainsi que de la date du tirage au sort.

### **La secrétaire de séance**

**Aude MUHLEBACH**

# COMMISSION D'ARBITRAGE

**REUNION RESTREINTE DU 02 MARS 2020**

**PV N° 8**

**PRESENTS : MM. DOUCET È BOUSSELY È GASCHET - GRUFFAZ - LAUMONIER - PINARDON**

\*\*\*\*\*

En application des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF et de l'article 30 des règlements généraux de la LFNA, les décisions prises lors de cette réunion peuvent être frappées d'appel devant la commission départementale d'appels dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par lettre recommandée ou télécopie, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club).

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain du jour de la notification de la décision prise pour les litiges concernant les rencontres de coupe et pour les 4 dernières journées de championnats régionaux.

\*\*\*\*\*

**MATCH N° 50576.1 ST PARDOUX LE LAC (1) È LES GRANDS CHEZEAUX (1) DEPARTEMENTAL 4  
POULE B DU 19/01/2020 (REMIS DU 1/12/2019)**

**Arbitre : M. CAMARA Abdoulaye**

La Commission d'Arbitrage :

- Prend note de la décision de la commission de discipline du 19/02/2020.



**MATCH N° 52185.1 BOISSEUIL FC (2) È VERNEUIL S/VIENNE (2), CHALLENGE DES RESERVES DU 23/02/2020**

**Arbitre : M. PICHON André**

La Commission d'Arbitrage :

- Prend note de la décision de la commission Statuts et Règlements du 27/02/2020.

**MATCH N° 52142.1 US LIMOGES BASTIDE (1) È E. ANF 87/BESSINES/FRATERNELLE (3) U 15 DEPARTEMENTAL 2 POULE C DU 15/02/2020**

**Arbitre : M. SLIMANI Mohammed**

Vu le rapport de l'arbitre mentionnant s'être déplacé au stade et avoir constaté l'absence de l'équipe de l'É. ANF 87/BESSINES/FRATERNELLE à l'heure prévue de la rencontre,  
Vu le PV n° 24 de la Commission gestion des compétitions Jeunes du 18/02/2020 confirmant le forfait de cette équipe,  
Vu l'article 19 des règlements généraux de la LFNA concernant les conséquences financières des forfaits,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, à savoir 40,00 " uros (forfait), soit débitée du club forfait pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 50944.2 CHAMPNETERY ALS (1) È LIMOGES KURDES AC (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 5 POULE B DU 16/02/2020**

**Arbitre : M. CHAHARANE Fahardine**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage de la part des 2 équipes suite à absence de feuille de frais de la part de l'arbitre.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrage non réglés, d'un montant de 58,60 " uros, soient débités par moitié aux 2 clubs pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 52303.1 LIMOGES FC (2) È MEYMAC CA (1) FEMININES D1 INTERDISTRICT A 11 POULE O DU 16/02/2020**

**Arbitre : M. FOFANA Issiaga (District 19)**

Vu le rapport de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage de la part du club de LIMOGES FOOT,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 24,50 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation

**MATCH N° 50216.2 ANF 87 (1) È BERSAC DB (1), SENIORS DEPARTEMENTAL 3 POULE A DU 15/02/2020**

**Arbitres : M. GASSANT Johnson assisté de MM. BUSENIERS Romain et VINCENT Victorien.**

Vu le mail du club de BERSAC demandant la désignation de 3 arbitres pour cette rencontre, seul un arbitre central officiel étant prévu à ce niveau de la compétition,  
Vu le mail des arbitres assistants précisant leur absence de défraiement,



Vu que, dans cette division, le règlement des frais d'arbitrage de l'arbitre central est effectué automatiquement par la comptabilité du district par virement bancaire prélevé aux 2 clubs,

Vu le règlement intérieur de la CDA précisant que lorsqu'un club demande la désignation de 2 arbitres assistants pour une rencontre (où il n'y a pas d'obligation d'arbitres assistants officiels désignés), il lui appartient de régler la totalité des frais d'arbitrage de ces arbitres assistants,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que les frais d'arbitrage non réglés soient débités du club de BERSAC pour en créditer les arbitres assistants comme suit : M. BUSENIERS (45,80 " uros) et M. VINCENT (45,00 " uros).
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 52379.1 LIMOGES KURDES AC (1) È COUZEIX CHAPTELAT US (1) COUPE DE LA HAUTE VIENNE 1/16EME DE FINALE DU 23/02/2020**

**Arbitre : M. MASDOUMIER Eric**

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement des frais d'arbitrage,

Vu le règlement de la compétition précisant que le club recevant règle en totalité les frais d'arbitrage,

Vu le contact téléphonique avec le Président du club de LIMOGES KURDES,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais d'arbitrage non réglés d'un montant de **57,60 Öuros**, soient débités du club de LIMOGES KURDES pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 52243.1 ST SULPICE LE GUERETOIS (1) È E. ST LEO/ST JUST/FOOT SUD (2) U 17 DEPARTEMENTAL 2 POULE A DU 15/02/2020**

**Arbitre : M. RENAUD Aurélien (District 23)**

Vu le mail du club de FOOT SUD mentionnant un trop perçu de frais d'arbitrage par l'arbitre, à savoir 33,50 " uros au lieu des 20,00 " uros prévus,

Vu le règlement financier de cette compétition gérée par la Commission gestion des compétitions Jeunes du district de Football 87,

Vu le PV n° 20 de la commission gestion des compétitions jeunes du 21/01/2020 précisant le règlement financier de cette compétition, à savoir :

- o « **PAIEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE lors des déplacements en CREUSE** : L'équipe visiteuse paie la somme forfaitaire de **20 Ö** la différence demandée par l'arbitre est prise en charge par moitié par le club recevant et moitié par le district de la Creuse.  
**EXEMPLE**: l'arbitre demande 52 "  
 Le club haut-viennois paie son forfait = 20 "  
 Le club recevant paie 52 " : 2= 26 "  
 La différence restante soit 6 " est prise en charge par le District de la Creuse »

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que le trop perçu, à savoir **13,50 Öuros** (33,50 " - 20,00 ") soit débitée du **district 23** pour en créditer le club de **ST LEO/ST JUST/FOOT SUD**
- Informe le district 23 de cette décision
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**Le Président**

**Daniel DOUCET**

**Le Secrétaire**

**Bernard LAUMONIER**



## PARTENAIRES DU DISTRICT





# LE POINT SUR LE CHAMPIONNAT

## DE NOMBREUX MATCHES REMIS

### DEPARTEMENTALE 1 BONNE OPERATION POUR PANAZOL (B)

En triomphant par 4 à 0 de RILHAC RANCON (B), PANAZOL (B) se positionne. ISLE (B) ne pas dit son dernier mot après sa belle victoire par 4 à 0 face à EYMOUTIERS. L'OCITANE a triomphé du PALAIS (B) par 1 à 0. AIXE (C) a partagé les points avec LAFARGE (B) : 1 à 1. Les matches ST BRICE . BEAUNE et FOOT SUD . VIGENAL ont été remis.

### DEPARTEMENTALE 2 POULE A COUZEIX (B) SE DETACHE

Le leader LUSECC (B) ne laissé aucune chance à son visiteur COMPREIGNAC, qui n'était autre que le leader il y a peu de temps, en s'imposant par 4 à 0. ROUSSILLON (B) a fait une bonne opération en battant ST VICTURNIEN par 3 à 2. NANTIAT est toujours là en allant s'imposer à VEYRAC par 3 à 1. Les autres matches AMBAZAC . ST JUNIEN (B) et BESSINES . LUSSAC LES EGLISES ont été remis.

### POULE B NEXON FACILEMENT

Très nette victoire du leader NEXON sur le terrain de FC 2 VALLEES par 6 à 1, ce même leader qui profite de la défaite de LA ROCHE LABEILLE sur le terrain de LA GENEYTOUSE par 2 à 1 pour augmenter son avance et la porter à 4 points. CONDAT a fait la mauvaise opération en s'inclinant à domicile par 1 à 0 face à SOLIGNAC. Les autres matches ont été remis.

### DEPARTEMENTALE 3 POULE A LE DORAT ACCROCHE

BELLAC/BERNEUIL (B) a accroché le leader LE DORAT en partageant les points : 3 à 3. BERSAC, le second, s'est incliné sur le terrain de NANTIAT (B) par 2 à 1. LA JONCHERE est allé battre nettement ST BONNET DE BELLAC par 4 à 1. PEYRAT DE BELLAC ne fait qu'une bouchée de FRATERNELLE FOOT en triomphant par 5 à 0. ST GEORGES LES LANDES a battu ST AMAND MAGNAZEIX par 4 à 3. Le match AMBAZAC (B) . ANF87 a été reporté.

### POULE B L'AFP (B) SANS PROBLEME

L'AFP (B) a écrasé AUREIL/EYJEAUX par 8 à 0. L'ELAN SPORTIF en a fait de même face à RILHAC RANCON (C) par 11 à 0. LA CROISILLE/LINARDS a été battu par FEYTIAT (C) par 3 à 1. Les autres rencontres ont été remises.

### POULE C LIMOGES KURDES DIFFICILEMENT

BOSMIE a longtemps tenu tête face à LIMOGES KURDES, ne s'inclinant que par 2 à 0. L'ALOUETTE (B) s'est incliné à domicile face au FCCL par 3 à 0. La ST LOUIS/VAL est toujours là et a battu VERNEUIL (B) par 3 à 1. Les autres matches ont été remis.



**POULE D  
LIMOGES LANDOUGE (B) SE DETACHE**

LIMOGES LANDOUGE est le nouveau leader après sa belle victoire face à ROCHECHOUART par 5 à 1. Le leader a profité aussi de la défaite de ST JOUVENT à domicile face à VAYRES par 3 à 2. ST GENCE a obtenu la victoire face à ORADOUR/GLANE par 1 à 0. FC 2 VALLEES (B) s'est incliné lourdement face à ST BRICE (B) par 5 à 1. ST JUNIEN (C) a été battu par SEREILHAC par 3 à 1.

**DEPARTEMENTALE 4  
POULE A  
LE VIGENAL (B) EN TETE**

Le leader est allé battre NOUIC/MEZIERES par 3 à 1. PEYRILHAC, le second, en a fait de même face à BELLAC/BERNEUIL (C) par 5 à 2. COMPREIGNAC (B) a largement battu PEYRAT DE BELLAC (B) par 3 à 0. DROUX s'est incliné face à CIEUX/VAULRY par 2 à 0. NANTIAT (C) s'est largement incliné face à VEYRAC (B) par 4 à 1. L'exempt était LA BAZEUGE.

**POULE B  
12ème VICTOIRE DE BONNAC**

Le leader a amélioré son goal avérage en triomphant de FOLLES par 5 à 0. LE THEIL LES BILLANGE est allé battre LES GRANDS CHEZEAUX par 6 à 4. ANF87 (B) en a fait de même face à BEAUNE (C) par 4 à 2. LA JONCHERE (B) s'est incliné face au DORAT (B) par 3 à 2. ST SORNIN LEULAC s'est incliné face à RAZES par 5 à 3. L'exempt était DROUX.

**POULE C  
ST JULIEN LE PETIT VAINQUEUR**

ST JULIEN LE PETIT a battu LA SPTT LIMOGES (B) par 3 à 1. EYMOUTIERS (B) a largement triomphé de AMBAZAC (C) par 11 à 0. ST PRIEST TAURION (B) s'est imposé facilement sur le terrain de LA CROISILLE/LINARDS (B) par 5 à 1. L'exempt était ST LEONARD (C). Les autres matches ont été remis.

**POULE D  
LE SECC (C) INTOUCHABLE**

Le leader COUZEIX a battu son second COUSSAC BONNEVAL sur le score de 4 à 0. FLAVIGNAC, dans un match offensif, a battu FEYTIAT (D) par 4 à 3. VERNEUIL (C) a subi la loi de ST HILAIRE LES PLACES en s'inclinant par 3 à 0. L'exempt était FOOT SUD (C). Les autres matches ont été reportés.

**POULE E  
LA BONNE OPERATION POUR ST PRIEST SOUS AIXE (B)**

En allant battre le FCCL (B) par 1 à 0, ST PRIEST SOUS AIXE a fait une opération. ST LOUIS/VAL (B) a largement battu ST BRICE (C) par 4 à 0. L'exempt était le FCCO et là aussi les autres rencontres n'ont pas eu lieu.

**LE animateur,  
Clarisse ROUGIER**



# SECTION SPORTIVE FOOTBALL



Collège

**Anatole France**



Limoges



# Test de sélection

Filles et garçons de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>  
(né(e)s en 2006-2007-2008-2009)

## Mercredi 13 mai 2020

Dossier à retirer sur le site du collège avant le 6 mai 2020



Pour tout renseignement, contacter :

Le collège : 05.55.35.48.48

Le responsable pédagogique : 06.72.91.12.00